

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Permis obtenus pour Move'Hub, un projet qui contribue au développement du quartier Midi

Belgique, La Hulpe, 12 décembre 2024, 16h30 CET - Atenor (BSE : ATEB), BPI Real Estate et citydev.brussels annoncent aujourd'hui l'obtention des permis environnemental et urbain pour leur projet Move'Hub, intégrant innovation, mobilité durable, inclusion sociale et excellence environnementale.



Fruit d'une coopération et d'échanges entre BPI Real Estate, Atenor, citydev.brussels, les résidents, les investisseurs et les acteurs de la Gare du Midi (Bruxelles Mobilité, Bruxelles Environnement, le CRU 7, ...), le projet Move'Hub vise à créer un quartier dynamique. L'équipe Move'Hub introduit en 2019 une nouvelle demande de permis proposant aux autorités - la Région et les communes - une solution moderne et durable pour ce site stratégique, essentiel au repositionnement de la Région de Bruxelles-Capitale et à sa gare internationale de Bruxelles-Midi.

Move'Hub vise à revitaliser le quartier de la Gare du Midi avec des espaces de travail qui permettront d'augmenter l'activité économique de la zone. Outre les bureaux, le projet inclut des logements abordables, des équipements collectifs et un jardin de 2.500 m². Les charges urbanistiques liées au développement de Move'Hub s'élèvent à plus de 5 millions d'euros et financeront des projets d'infrastructure dans le quartier.

Move'Hub contribue à la transformation du quartier de la Gare du Midi en offrant un lieu de vie, de travail et d'activités pour les citoyens, grâce à une collaboration étroite avec toutes les parties prenantes.

Stéphane Sonnevile, CEO d'Atenor, commente : *« Move'Hub est le fruit d'une collaboration active avec les parties prenantes, reflétant notre engagement à créer des développements urbains inclusifs et durables. En concertation avec les résidents, les investisseurs et les autorités locales, nous mettons tout en œuvre afin que ce projet réponde aux besoins des citoyens. »*

Jacques Lefèvre, CEO de BPI Real Estate déclare : *« Move'Hub va bien au-delà d'une simple initiative immobilière, c'est une véritable déclaration d'avenir. Ce projet exemplaire allie connectivité, innovation et durabilité, établissant un nouveau standard en matière de construction écologique et centrée sur l'humain. Nous sommes fiers de contribuer à une transformation profonde et positive du quartier du Midi, en offrant un lieu de vie, de travail et d'activités pour une nouvelle génération de citoyens. »*

Le projet intègre :

- ✓ 79 logements dont 65 logements conventionnés citydev.brussels destinés à faciliter l'accès à la propriété,
- ✓ 12 logements libres familiaux (et/ou sociaux si les budgets sont renouvelés par la Région),
- ✓ 2 espaces de co-living à thématique inclusive,
- ✓ 1.500 m² d'équipements collectifs pour des services à la population,
- ✓ un grand jardin partagé de 2.500 m² (dont 1.500 m² en pleine terre),
- ✓ 38.000 m² de bureaux,
- ✓ 1.000 m² de commerces.

« Les 65 logements conventionnés du projet Move'Hub résultent de l'appel à projet que nous avons lancé en 2019. Ce projet prévoit une mixité fonctionnelle qui correspond bien à la philosophie de la ville partagée que nous nous efforçons de mettre en œuvre lorsque nous développons nos propres projets. » déclare **Benjamin Cadranel, CEO de citydev.brussels**.

Move'Hub aspire à atteindre les certifications BREEAM Outstanding et WELL Platinum, affirmant son engagement pour une construction durable. Le bâtiment utilise des énergies non-fossiles et des technologies innovantes comme la géothermie, tout en intégrant 1.500 m² de pleine terre pour soutenir la biodiversité locale et contribuer à la gestion des eaux pluviales.

En offrant une nouvelle lisibilité urbanistique et en insufflant une dynamique positive, Move'Hub devient le symbole de la transformation d'un quartier. Ce projet pave la voie à un avenir plus durable, inclusif et tourné vers l'innovation créant un écosystème moderne au service des riverains, des investisseurs et des entreprises.

À propos d'Atenor :

Atenor est un développeur immobilier de premier plan, coté sur Euronext Bruxelles (ATEB). Engagé sur la voie du développement durable, Atenor applique une approche innovante à des projets mixtes (bureau, logement, commerce, équipement) qui s'inscrivent dans l'indispensable résilience urbaine. Chaque projet bénéficie, dès sa conception, de l'expertise du département Recherche et Développement de l'entreprise, Archilab. Grâce à une présence internationale et un portefeuille de projets diversifiés, Atenor vise à offrir un rendement attractif à long terme à ses investisseurs via la mise en œuvre d'un cycle de création de valeur qui débute par la reconversion de bâtiments obsolètes et de friches.

Pour en savoir plus sur Atenor et ses projets, visitez notre site web www.atenor.eu.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Stephanie Geeraerts, Corporate Communication & Investor Relations Manager à l'adresse : investors@atenor.be

À propos de BPI Real Estate

BPI Real Estate est le pôle immobilier du groupe multidisciplinaire CFE. Fort d'une grande expertise acquise depuis 35 ans, BPI Real Estate se donne l'ambition de défier le *statu quo* et d'instaurer un changement positif dans le développement immobilier pour déployer un urbanisme innovant, inclusif et écoresponsable visant à augmenter le bien-être des générations futures. BPI Real Estate développe ce savoir-faire dans les secteurs du résidentiel, des bureaux, des commerces, des services et des produits spécifiques.

Plus d'infos : www.bpi-realestate.com

À propos de citydev.brussels

citydev.brussels est une institution d'intérêt public en charge du développement urbanistique de la Région de Bruxelles-Capitale. Au travers de projets immobiliers, l'institution bruxelloise remplit 3 missions :

Depuis sa création en 1974, citydev.brussels a pour mission de garder ou d'amener des entreprises en région bruxelloise en vue de favoriser le développement économique de la région et la création d'emplois bruxellois. Concrètement, citydev.brussels propose des espaces d'implantation pour entreprises de qualité à des conditions intéressantes. L'offre de citydev.brussels compte des bâtiments de tout ordre de grandeur pour accueillir les entreprises aux différentes étapes de leur développement.

Depuis 1988, citydev.brussels a également pour mission d'encourager les particuliers à venir habiter en région bruxelloise. Pour ce faire, citydev.brussels construit, en partenariat avec le secteur privé, des logements conventionnés. Ce sont des logements acquisitifs neufs pour des citoyens à revenus moyens. Les logements sont subsidiés à concurrence de 30 % par la Région de Bruxelles-Capitale, ce qui permet de les vendre à prix réduit. Enfin, depuis les années 2000, citydev.brussels réalise des projets mixtes. Il s'agit de projets complexes et ambitieux alliant la production de logements divers, d'espaces économiques, d'infrastructures de base (voiries, égouttage, etc.), de commerces, d'espaces publics, d'équipements collectifs et de tout ce qui peut remailler ou redynamiser une ville ou un quartier.

Dans le contrat de gestion 2021-2025, le Gouvernement a confié à citydev.brussels des missions déléguées dites 'structurelles', additionnelles à ses missions de base. Une de celles-ci est la mission d'assistance au développement d'équipements. Concrètement, citydev.brussels réalise des projets d'équipements publics à la demande des pouvoirs régionaux et locaux.

Tous les nouveaux projets de citydev.brussels respectent la norme basse énergie depuis 2007 et la norme passive, voire zéro-énergie depuis 2009.

Clause de non-responsabilité

Ce communiqué de presse est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue pas une recommandation d'investissement. Ce communiqué de presse est fourni "en l'état" sans aucune représentation ou garantie de quelque nature que ce soit. Bien que toutes les précautions raisonnables aient été prises pour assurer la véracité du contenu, Atenor ne garantit pas son exactitude ou son exhaustivité. Atenor ne sera pas tenue responsable de toute perte ou dommage de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation, de la confiance ou de l'action basée sur les informations fournies. Aucune information contenue ou mentionnée dans cette publication ne peut être considérée comme créant un droit ou une obligation. Tous les droits de propriété et intérêts liés à cette publication appartiendront à Atenor.

Ce communiqué ne vaut que pour la date de sa publication. Atenor fait référence à Atenor SA et à ses filiales.

En raison de l'emplacement du siège social d'Atenor, la langue officielle des documents d'entreprise est le français. Par conséquent, les versions néerlandaise et anglaise sont considérées comme des traductions libres.

© 2024, Atenor SA - Tous droits réservés.